

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice : 15  
présents : 14  
votants : 15  
Pour : 15

L'an deux mille vingt six le 09 mars

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 mars 2026

**OBJET**

Taux des 3 taxes locales

**PRESENTS** : MM PERROT, RAISSON, DESMOULINS, GALLY, JEANTEAU, PRINSAUD, MARTIN, VEYRIRAS, DUSSAC Mmes LABRUNIE, KEBAILI, LACHATRE, PUIGRENIER, PEYRELADE

M. PERRIN a donné procuration à M. MARTIN

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide des taux qui seront appliqués sur les 3 taxes pour l'année 2026 et les fixe comme suit :

- |                                               |         |
|-----------------------------------------------|---------|
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 35.13 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 46.17 % |
| - Taxe habitation Résidence secondaire        | 13.62 % |

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
ou Sous-préfecture  
le  
Publié ou Notifié  
le

Le secrétaire de séance

Nicole LABRUNIE

En Mairie le 10 mars 2026

Le Maire

Daniel PERROT



Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260310-3TAXLOCALES-DE